

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
COMITÉ SYNDICAL DU S.I.V.E.D - NG

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets du centre ouest Var
 Nouvelle Génération

NOMBRE DE MEMBRES				DATE DE LA CONVOCATION	DELIBERATION N°
Constituant l'Assemblée (titulaires et suppléants)	Pouvant prendre part à la délibération	Présents	Ayant pris part à la délibération	07/06/2022	09/13.06.2022
58	29	21	22		

**L'an deux mille vingt-deux
 et le 13 juin à 17h30**

Le Comité Syndical du S.I.V.E.D. NG (Syndicat Intercommunal pour la Valorisation & l'Élimination des Déchets Nouvelle Génération), régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans LA SALLE DE LA MAISON DES SERVICES PUBLICS à BRIGNOLES sous la présidence de Monsieur Eric AUDIBERT, Président.

Étaient présents :

Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S	Collectivité	TITULAIRES	SUPPLEANT(E)S
C.A.P.V.	M. AUDIBERT M. BONNET M. BREMOND M. GUISIANO Mme PAILLARD M. PERO Mme SALOMON M. VERAN	M. SIMONETTI M. VALLOT	C.C.C.V.	M. BRUN M. DAVID M. LAIN M. ROUX	M. BERTORELLO M. ROSSI Mme TERMES
			C.C.P.V.	M. PHILIBERT M. ROUSSELET M. VERCOUTRE	M. VESPERINI

Monsieur GROS Michel, Délégué de la CAPV, donne son pouvoir à Monsieur AUDIBERT Eric.

OBJET DE LA DELIBERATION :

CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES

VU le Code Général des Collectivité Territoriales,
 VU le Code de la Fonction Publique,
 VU les statuts du SIVED NG,

CONSIDERANT que la réorganisation des services opérée par le SIVED NG durant le second semestre 2021 et le premier semestre 2022 demande à modifier le tableau des effectifs et à proposer les créations et suppressions de poste telles que présentées ci-dessous :

Créations de postes :

FILIERE CADRE D'EMPLOI	NOMBRE	GRADES	POSTES	DUREE DE TRAVAIL	DATE DE CREATION
Administrative / Adjoint administratif territorial	3 postes	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1. Agent d'accueil des services techniques. 2. Secrétaire de la Direction Générale des Services. 3. Secrétaire de la Direction d'exploitation.	TC	01/09/2022
Technique / Adjoint technique territorial	1 poste	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Data Manager	TC	01/09/2022
Technique / Technicien territorial	1 poste	Technicien territorial principal de 2 ^{ème} classe, Technicien principal de 1 ^{ère} classe,	Responsable Qualité Sécurité Environnement	TC	01/07/2022
Administrative / Adjoint administratif territorial	1 poste	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	Agent en charge de la Redevance Spéciale	TC	21/07/2022
Administrative / Attaché territorial	1 poste	Attaché territorial	Directeur administratif et financier	TC	01/08/2022

Suppressions de postes :

FILIERE CADRE D'EMPLOI	NOMBRE	GRADES	POSTES	DUREE DE TRAVAIL	DATE DE SUPPRESSION
Administrative / Adjoint administratif territorial	1 poste	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Agent d'accueil	TC	22/07/2022
Technique / Adjoint technique territorial	1 poste	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Adjoint au responsable d'exploitation	TC	01/09/2022
Technique / Technicien territorial	1 poste	Technicien principal de 2 ^{ème} classe	Responsable des services techniques	TC	01/07/2022
Technique / Ingénieur territorial	1 poste	Ingénieur territorial	Responsable Qualité Sécurité Environnement	TC	01/07/2022
Administrative / Attaché territorial	2 postes	1. Attaché territorial 2. Attaché territorial principal	1. Directeur administratif et financier. 2. Directeur administratif et financier.	TC	01/09/2022

CONSIDERANT l'avis favorable du comité technique en date du 09 juin 2022 afférent à ces suppressions de poste.

Le Comité Syndical, après avoir

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

DÉLIBÉRÉ à l'unanimité,

APPROUVE la création de 7 emplois permanents tels que présentés ci-dessus,
APPROUVE la suppression de 6 emplois permanents tels que présentés ci-dessus,
MODIFIE en conséquence le tableau des effectifs,
CHARGE Monsieur le Président de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

Éric AUDIBERT

